

**VALIDITE TERRITORIALE :**

- Cette carte est valable pour les pays dont la case ci-contre n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter [www.cobx.org](http://www.cobx.org)).
- Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. **Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.**

(\*\*)- La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter <http://gc-territorial-validity.cobx.org>

**N° B 68910912**

(\*) CATEGORIE DE VEHICULES - CODE

- A. AUTOMOBILE C. CAMION OU TRACTEUR E. AUTOBUS OU AUTOCAR
- B. MOTOCYCLE D. CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE F. REMORQUE G. AUTRES

**EN CAS DE SINISTRE, CONTACTER :**  
**TEL : 0 800 73 99 37**

Notre centre de Service  
 AXA France

1 INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD 1- CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE		2 EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANCAIS	
3		4. Code pays / Code assureur / Numéro	
VALABLE		11213452804	
DU Jour	ANNEE Année	AU Mois	ANNÉE Année
26 01 24	31 01 25	F943	
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur			
GR-287-LZ			
6. Catégorie (*) 7. marque du véhicule			
C ADRIA			
8. Validité territoriale (voir également ci-contre)			
A	B	CG	CY
LV	M	N	NL
PL	P	RO	S
SK	SLO	SRB	TN
UA	UK		
9. Nom et adresse du souscripteur du contrat d'assurance (ou de l'utilisateur du véhicule)			
SARL , DIVA MR LAMY JURGENS ZA LA LEVRAUDIÈRE 85120 ANTIGNY			
10. Cette carte a été délivrée par :		11. Signature de l'assureur	
AXA FRANCE IARD 313, TERRASSES DE L'ARCHE 92727 NANTERRE CEDEX			